Calendrier de collecte Herblay-sur-Seine $\overline{\varphi}$









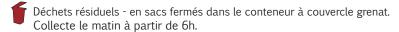
www.syndicat-tri-action.fr (pour toute correspondance, remplir le formulaire de contact situé en bas de page du site internet) 01 34 18 30 12

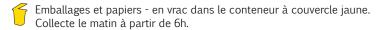


Jours de collecte des déchets

| | SECTEUR A | SECTEUR B | SECTEUR C | SECTEUR D |
|----------|------------|-----------|-----------|-----------|
| Lundi | | | | f |
| Mardi | f 🗯 | f | f | |
| Mercredi | J | 紫 | 5 🗯 | J |
| Jeudi | | J | | f |
| Vendredi | f | f | f | |

Secteur D (zone d'activités économiques) Collecte à partir





Déchets verts - en sacs papier ou fagots - collecte à partir de 12h30 du 6 avril au 15 décembre. Merci de limiter à 6 sacs par collecte. N'attendez pas la 1ère collecte pour déposer vos végétaux, venez à la déchèterie mobile du 13 mars!

Distribution de sacs à déchets verts au CTM, 15 avenue Paul Langevin à partir du 12 avril les 2ème lundis de chaque mois de 8h30 à 12h30 et les derniers mercredis de chaque mois de 13h30 à 17h30.

Dates de collecte du verre

La collecte du verre a lieu une fois par mois le **matin** à partir de 7h. En vrac dans le conteneur à couvercle vert.

| SECTEUR A et D: Vendredi | | SECTEUR B et C : Jeudi | | |
|--------------------------|-------------|------------------------|-------------------------|--|
| 8 janvier | 2 juillet | 7 janvier | 1 ^{er} juillet | |
| 5 février | 6 août | 4 février | 5 août | |
| 5 mars | 3 septembre | 4 mars | 2 septembre | |
| 2 avril | 8 octobre | 1 ^{er} avril | 7 octobre | |
| 7 mai | 5 novembre | 6 mai | 4 novembre | |
| 4 juin | 3 décembre | 3 juin | 2 décembre | |
| | | | | |

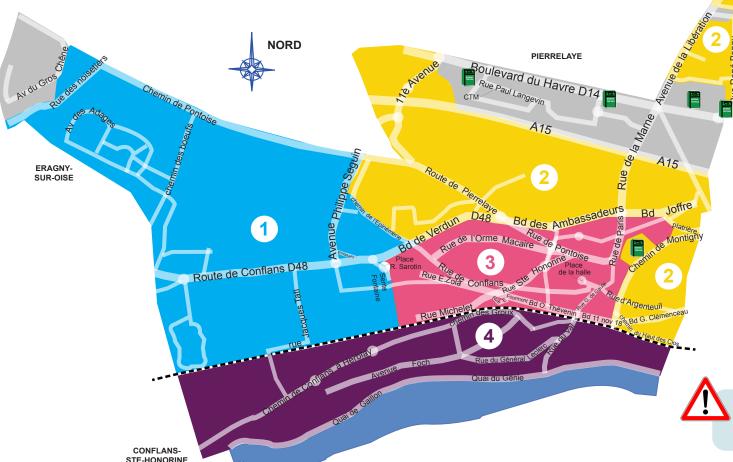


→ Les collectes de vos déchets sont assurées les jours fériés.

Que faire de votre sapin de Noël?

- → Si vous êtes collectés en conteneur : déposez-le à côté de celui-ci lors du ramassage des déchets résiduels.
- → Si vous êtes collectés en bornes enterrées : déposez-le aux emplacements temporaires dédiés aux encombrants, uniquement au mois de janvier.
- → Dans les deux cas, vous pouvez également l'apporter à la déchèterie de Bessancourt.

Collecte encombrants





Dates et secteurs

→ Collecte à partir de 6h du matin.

| | 1 | 2 | 3 | 4 | | |
|---|-------------|----------|----------|----------|--|--|
| JAN | Mercredi 13 | Lundi 11 | Jeudi 14 | Mardi 12 | | |
| FEV | Mercredi 10 | Lundi 8 | Jeudi 11 | Mardi 9 | | |
| Déchèterie mobile + atelier broyage samedi 13 mars | | | | | | |
| AVR | Mercredi 14 | Lundi 12 | Jeudi 15 | Mardi 13 | | |
| MAI | Mercredi 12 | Lundi 10 | Jeudi 13 | Mardi 11 | | |
| JUIN | Mercredi 16 | Lundi 14 | Jeudi 17 | Mardi 15 | | |
| JUIL | Mercredi 7 | Lundi 5 | Jeudi 8 | Mardi 6 | | |
| AOUT | Mercredi 11 | Lundi 9 | Jeudi 12 | Mardi 10 | | |
| SEPT | Mercredi 15 | Lundi 13 | Jeudi 16 | Mardi 14 | | |
| Déchèterie mobile + atelier broyage samedi 16 octobre | | | | | | |
| NOV | Mercredi 10 | Lundi 8 | Jeudi 11 | Mardi 9 | | |
| DEC | Mercredi 15 | Lundi 13 | Jeudi 16 | Mardi 14 | | |

Si vos déchets sont collectés en bornes enterrées, merci de respecter les points temporaires de présentation des encombrants, organisés dès la veille de la collecte.

Où donner vêtements et linge de maison?



- Rue René Coty, ZAC des copistes (parking de Décathlon, Darty...), D14
- 174 bd du Havre (à côté du speedy), D14
- 67, bd du Havre (chronodrive, à l'entrée de la zone de réception des courses), D14
- 20, avenue Paul Langevin (Secteur d'activités Lavoisier),
- 40 Avenue de la Libération (station de lavage)
- 12, rue Molière et lors des déchèteries mobiles!

Déchèterie mobile + atelier de broyage municipal

- → Samedi 13 mars et 16 octobre de 9h à 17h, en face du lycée Montesquieu, place Roger Sarotin.
- → Munissez-vous de votre badge de déchèterie. Si vous ne le possédez pas encore, vous pourrez en faire la demande sur place. + d'infos p3
- → Apportez vos branches et récupérez du broyat à l'atelier municipal de broyage.

Endigmed source

Avez-vous votre badge de déchèterie?



Rendez-vous à la déchèterie pour l'obtenir (justificatif de domicile de moins de 3 mois, dernière taxe d'habitation et pièce d'identité). Ce badge vous permettra d'avoir accès à votre décompte de passage annuel via www.ecocito. com. + d'infos sur www.syndicat-tri-action.fr, rubrique «déchèterie».

Adresse de la déchèterie : Zone industrielle, rue de Pierrelaye/D411, 95550 Bessancourt.

Ouverture 7 jours sur 7 sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier. Horaires d'hiver, du 1^{er} octobre au 31 mars : 10h-18h sauf le mercredi (8h-18h). Horaires d'été, du 1^{er} avril au 30 septembre : 10h-20h sauf le mercredi (8h-20h).

Recyclez vos végétaux et déchets de cuisine

Nous vous aidons à valoriser vos déchets en proposant des composteurs (entre 16 et 25 \mathfrak{E}) et des lombricomposteurs (60 \mathfrak{E}). Vous pourrez ainsi enrichir votre sol et vos plantes !



Une 2ème vie pour vos objets et vêtements



Vous avez encore des appareils, objets et vélos en bon état ? Apportez-les au local réemploi de la déchèterie de Tri-Action.

Tous les TLC (textiles d'habillement, linge de maison et chaussures), quel que soit leur état, peuvent être rapportés dans les bornes textiles. Ils doivent être placés propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paire. Selon leur état, ils seront réutilisés, recyclés ou valorisés. Vous trouverez des bornes dans votre ville (voir le plan p2) et à la déchèterie.



+ d'infos sur https://www.refashion.fr/citoyen/fr



3R de Tri-Action: 20 novembre 2021

Réservez votre journée durant laquelle vous pourrez faire réparer vos appareils en panne et repriser vos vêtements ; apporter vos branches à l'atelier broyage, récupérer du broyat et du compost ou acheter un vélo d'occasion.

Itil omem

→ mémo tri complet sur syndicat-tri-action.fr



Si vos déchets sont collectés en bornes enterrées

→ Borne pleine ? Dirigez-vous vers un autre point de tri de votre quartier. Un problème technique ? Signalez-le nous en flashant le QR code situé sur la borne !



- → Merci de respecter les points temporaires de présentation des encombrants, organisés dès la veille de la collecte.
- → Déposez vos sacs déchets verts à l'angle des rues F.Truffaut et R.Schneider pour le quartier des Bayonnes et à l'angle des chemins des Tartres et de la Croix de bois pour le quartier des Tartres.

Réparer ou remplacer un conteneur, c'est facile!

Si votre conteneur est trop petit, trop grand, cassé ou a été volé, appelez-nous au 01 34 18 30 12 pour obtenir un nouveau conteneur ou une réparation sans frais!

Zoom encombrants **Herblay-sur-Seine** \mathcal{G}









www.syndicat-tri-action.fr (pour toute correspondance, remplir le formulaire de contact situé en bas de page du site internet) 01 34 18 30 12









Déchets autorisés



Articles domestiques: valises, appareils de gymnastique, vélos, jouets volumineux...



Mobilier: étagères, planches de bois, sièges, canapés, sommiers, matelas, lits.

- → Ne mettez pas d'encombrants de plus de 80 kg.
- → Si l'objet est petit, mettez-le dans votre bac à déchets résiduels.







- → Déposer des déchets autour des bornes empêche le camion d'effectuer la collecte.
- → Tout dépôt de déchets en dehors des conteneurs/bornes est considéré comme un dépôt sauvage et passible d'une amende.
- → Les stationnements abusifs ou contre les bornes enterrées empêchent la collecte de vos déchets. Merci de veiller à laisser libres les voies de circulation et de respecter la signalisation au sol.



→ N'oubliez pas de changer de côté de stationnement le 15 et le dernier jour du mois entre 20h30 et 21h.



Déchets interdits



Pièces automobiles

→ A apporter dans une casse automobile



Bouteilles de gaz, extincteurs

→ Consignés. A rapporter en magasin



Fibrociment, amiante

→ A apporter dans une déchèterie spécialisée



Pneus, batteries, huile de vidange Matériaux de construction/démolition Bidons et pots de peinture/produits chimiques

→ Apport en déchèterie



Cartons bruns ->



Ou apport en déchèterie





Ou apport en déchèterie



Déchets résiduels ->





Electroménagers et écrans

- → Reprise obligatoire par le vendeur lors de l'achat d'un appareil neuf (1 pour 1)
- → Apport en déchèterie

Réflexe déchèterie

Déposez tout au long de l'année :

- → vos encombrants.
- → vos déchets spécifiques (gravats, produits toxiques...)
- → les objets à donner au local réemploi, une seconde vie les y attend!

Allégez vos impôts!

- → Exigez la reprise de vos appareils électriques et électroniques lors de l'achat d'un appareil neuf.
- → Déposez votre mobilier en déchèterie.

En allégeant le poids de vos déchets collectés, ils ne pèseront pas sur vos impôts!